

Un nouveau président au Conseil des séniors



Jean-Pierre Dévaud, devant l'Hôtel de Ville d'Yverdon-les-Bains. Le COSY tient ses séances officielles à la salle des Débats. MICHEL DUPREX

YVERDON-LES-BAINS Jean-Pierre Dévaud veut élargir la base de cette organisation qui fait école.

I. RO

Fondé il y a cinq ans, le Conseil des séniors d'Yverdon-les-Bains (COSY) attire l'attention bien au-delà de la ville. En effet, d'autres collectivités ont entamé la démarche consistant à donner la parole, de manière un peu plus officielle, aux aînés. Non seulement pour prendre en compte leurs besoins spécifiques, mais aussi pour les encourager à transmettre leurs compétences. Ainsi, le nouveau président du COSY, Jean-Pierre Dévaud, et ses collègues, ont accueilli des délégations de Neuchâtel, Orbe, Penthalaz, et même Nyon, qui s'est déplacée dans le Nord vaudois en janvier dernier avec une vingtaine de personnes. Toutes ces villes envisagent de créer une structure similaire au COSY.

Au moment de prendre une retraite anticipée, Jean-Pierre Dévaud, spécialiste de l'assurance-maladie – il a œuvré durant quarante-deux ans à la CSS –, s'est bien évidemment intéressé à son avenir, après un tour du monde qui lui a permis de profiter pleinement de sa nouvelle vie. Mais il ne se voyait pas passer son temps à ne rien faire. Il a ainsi intégré le COSY en été 2017, devenant ensuite son vice-président. Il a ensuite logiquement succédé à Jean-Marc Poulin, qui avait atteint la limite des deux mandats de deux ans de présidence.

Composé actuellement de trois personnes –Alain Tzaud, ancien chef de la Protection civile, et Caroline Jobin épaulent le président –, le comité accueillerait volontiers au moins deux membres supplémentaires, qu'on

se le dise.

Jean-Pierre Dévaud est très motivé par la diversité des activités, mais aussi par la richesse des compétences que les membres du COSY peuvent échanger dans le cadre d'un réseau. «Le COSY nous permet de conserver des contacts sociaux, c'est essentiel», plaide le président. Les pianos de Si de la, installés dans les rues yverdonnoises, la participation aux bals guinguette de La Dérivée durant la belle saison, et aux soupes de Noël, sont les activités publiques les plus connues. Et puis il y a bien entendu les séances du Conseil. Car le COSY dispose d'un budget annuel de 30 000 francs, assuré par la Ville (un franc par habitant).

Un rapport suivi d'effets

L'une des actions les plus intéressantes du COSY a été la rédaction d'un rapport, remis aux autorités en août 2017, concernant les barrières architecturales en ville. Quelque 45 points critiques ont été relevés. «Plus de la moitié de ces points ont été traités et réglés. C'est bien. Nous assurons le suivi. Nous aurons d'ailleurs prochainement une rencontre avec les délégués de la Ville. Entretemps, d'autres passages délicats sont apparus et nous allons en parler. Nous avons de très bons rapports avec les responsables de la Commune», relève le président. Le COSY ressort du dicastère Jeunesse et cohésion sociale (JECOS), dirigé par le municipal Jean-Claude Ruchet, et entretient des liens privilégiés avec Yves Pommaz, en charge des quartiers et des affaires sociales.

Jean-Pierre Dévaud s'est fixé pour objectif d'élargir la base des membres du COSY. On dénombre en effet quelque 6000 habitants de plus de 60 ans en ville. Ils sont près de 200 à avoir adhéré au COSY. C'est dire que les pers-

pectives de développement sont importantes. Pour adhérer, il suffit de contacter le comité via le site internet, ou de profiter de l'une ou l'autre des activités pour faire connaissance avec les membres.

Les prochains rendez-vous

Les opportunités ne manquent pas : le mardi 17 mars par exemple, à l'occasion d'une conférence ayant pour thème les prestations sociales (16h à l'Hôtel de Ville), ou le mardi 24 mars, même lieu et même heure, lors de la séance plénière du COSY, ou encore les 25 et 26 avril aux Caves du château, où se tiendra l'exposition des artistes du COSY. Le président tient à rappeler que ces activités sont gratuites.

Des ateliers pour s'entraider

Jean-Pierre Dévaud souligne que le comité œuvre à coordonner les activités gérées par

des groupes spécifiques. Il cite en exemple les cafés wifi-médias, destinés à dépanner, à informer, mais aussi à soutenir les aînés dans l'utilisation des différents appareils électroniques, du téléphone mobile à l'ordinateur en passant par la tablette.

Ce type d'activité est organisée deux fois par mois dans le local mis à disposition par la Ville, aux Moulins 19, et partagé avec Moulins pour tous. Le COSY a pour but, par ses multiples activités, de stimuler les rencontres, car de trop nombreux aînés, souvent en raison de circonstances de vie, se retrouvent isolés.

Et lorsqu'il parle de liens sociaux, Jean-Pierre Dévaud les voit les plus larges possibles. Car ce jeune retraité, passionné de cinéma, aime aussi la musique : « J'assiste régulièrement aux concerts de metal. Vous avez plus de chances de me rencontrer à L'Amalgame que dans un thé dansant ! »

www.cosyverdon.ch